

# GENRE ET POLITIQUE : LES ANNÉES 1968

Michelle Zancarini-Fournel

Entre émancipation des corps et libération des mœurs, les années 1968 ont fait de la vie quotidienne l'enjeu nouveau des engagements. Michelle Zancarini-Fournel montre ici que, de la place des femmes dans les événements au combat pour l'avortement, l'impératif de « changer la vie » a d'abord donné lieu à une transformation profonde du rapport entre la politique et le genre.

L'affirmation du sujet, la libération des corps et des mœurs sont généralement considérées comme la seule résultante des années 1968<sup>1</sup>. La contestation de la jeunesse dans les années 1960, les modèles véhiculés par les écrivains de la *Beat Generation* et la mise en cause de la virilité par les hippies – que traduit aussi la mode des cheveux longs – sont autant de brèches apparentes dans les valeurs traditionnelles de la masculinité<sup>2</sup>. La Révolution sexuelle de Wilhem Reich, discutée dès 1966 dans d'étroits cercles libertaires, est traduite et publiée en septembre 1968. Les voyages transatlantiques font connaître les expériences américaines des féministes et du mouvement gay. En mai 1968, l'expression d'un éphémère Comité d'action pédérastique révolutionnaire n'est pas tolérée par le Comité qui gère la Sorbonne occupée<sup>3</sup>. Quelques mots d'ordres, inscrits sur les murs, annoncent cependant qu'une

révolution sexuelle est en marche<sup>4</sup>. Même si la conscience des identités de genre ne s'affirme publiquement que dans les années post 68, la question du masculin et du féminin est prégnante dans les événements de mai-juin 1968.

## ○ LE GENRE DES ÉVÉNEMENTS

La gestion du souvenir de 1968 oblitère aujourd'hui la question de la violence. Le retour en force de l'interprétation ariennienne de Mai 68 (« carnaval » et « psychodrame ») et la valorisation des phénomènes culturels dans les sciences sociales gommant la violence à l'œuvre de part et d'autre au cours des mois de mai et juin 1968. Un rapport de gendarmerie, de fin d'intervention, décrit, le 6 mai 1968, cette violence et introduit la question du genre des manifestations.

« De l'autre côté du carrefour, à hauteur de la place Saint-Germain-des-Prés, une masse très agressive de quatre à cinq mille manifestants occupe toute la largeur du boulevard Saint-Germain, obligeant une compagnie de CRS à reculer, malgré un lancement continu de grenades lacrymogènes. L'agressivité des manifestants donnait à la démonstration le caractère d'une petite émeute. Un jet continu de projectiles, principalement des pavés provenant de la chaussée du boulevard largement défoncée, était dirigé sur le service d'ordre. Des cabanes en bois avaient été démontées et placées en

1. Sur l'utilisation de l'expression « années 1968 » pour caractériser la séquence historique, Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68 : le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Complexe, 2000.

2. Georges L. Mosse, *L'image de l'homme, l'invention de la virilité moderne*, Paris, Éditions Abbeville, 1997.

3. FHAR, *Rapport contre la normalité*, Paris, Éditions Champ libre, 1971.

4. « Inventez de nouvelles perversions sexuelles » (Faculté de Nanterre), « Jouissez ici et maintenant » (Faculté de médecine), cités dans *Les Murs ont la parole*, Paris, Tchou, 1968.

travers de la chaussée, ainsi que plusieurs véhicules renversés sur le toit. Malgré l'emploi massif de gaz lacrymogènes et de plusieurs charges successives, il n'a pas été possible de faire reculer les manifestants en raison de leur nombre et de leur extrême virulence. À leur tête se remarquait une jeune fille qui, telle une Passionaria, les incitait à charger le service d'ordre, ce qu'ils ont fait à différentes reprises en poussant des hurlements et les cris de "SS assassins". Ils ont été très difficilement contenus et les échanges étaient extrêmement violents. Plusieurs CRS grièvement atteints au visage ont dû être évacués. Plusieurs gendarmes mobiles de nos deux escadrons ont été blessés. J'ai été moi-même atteint par un pavé au genou gauche<sup>1</sup>. »

La figure d'une Passionaria manifestante est un classique des rapports de police (la matrone dans le vocabulaire du 19<sup>e</sup> siècle) : la présence d'une femme dans l'espace public, à la tête d'une manifestation, voire d'une action violente, choque. Cette présence surprend ici car elle détonne également dans le panorama habituel des services d'ordre des organisations d'extrême-gauche<sup>2</sup>.

Le maintien de l'ordre dans la rue a été au centre des préoccupations du gouvernement et des autorités policières. Les manifestants n'ont pas fait usage d'armes à feu, les forces de l'ordre l'ont fait à deux reprises<sup>3</sup>, même si le nombre de morts fut limité compte tenu du bouleversement du pays dans cette période<sup>4</sup>. Cette considération ne doit pas faire oublier la brutalité de certaines confrontations. Les outils et les techniques employés par les manifestants – dépavage de rues et lancers de pavés, incendies, édification de barricades, jets d'objets divers – s'apparentent à une

émeute et légitiment les réactions policières<sup>5</sup>. La dénonciation des violences des forces de l'ordre est intervenue très vite en particulier dans une partie de la presse et chez les habitants du Quartier latin<sup>6</sup>. La caractérisation des événements par le terme de « répression » a engendré le sentiment de l'illégitimité de l'action des forces de l'ordre. Illégitimité due à l'arbitraire des poursuites et des matraquages ainsi qu'aux atteintes à la dignité d'êtres humains, prenant la forme d'humiliations, de coups et d'injures de tous ordres à caractère xénophobe et sexuel<sup>7</sup>. Les filles sont particulièrement visées : robes déchirées lors des arrestations, coups systématiques au ventre, gestes obscènes – matraque entre les jambes –, fouilles au corps dans les cars et au dépôt de Beaujon, qui peuvent aller jusqu'à des tentatives de viol, limitées par l'intervention de gradés. « Des CRS apercevant une jeune fille dans sa chambre, mais qui n'avait pas participé à la manifestation ont crié "La môme à poil !" ». Ils se sont jetés sur elle, lui ont déchiré sa robe et l'ont complètement dénudée. Puis poursuivant leur sadisme, ils l'ont traînée dans la rue en la poussant alors qu'elle criait désespérément. Ce n'est qu'à ce moment-là que des commissaires sont intervenus pour la recouvrir "de peur de la presse" comme ils disaient. C'est ma propre chemise qu'ils lui ont mise sur le dos<sup>8</sup>. »

On retrouve, à l'égard des filles, les mêmes gestes qu'à la Libération : cheveux coupés et rasés ; mais ils s'adressent aussi aux jeunes gens aux cheveux longs, assimilés alors au sexe féminin. 1968 représente un moment d'imposition de la force virile où a été systématisé le marquage

1. Maurice Grimaud, *En mai fais ce qu'il te plaît*, Paris, Stock, 1977, p. 118.

2. Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, vol. 1 : *Les années de rêve*, Paris, Seuil, 1987.

3. Le 30 mai 1968, un jeune homme est tué dans le Calvados par un gendarme près d'un émetteur de l'ORTF ; le 11 juin, un ouvrier de Sochaux est abattu par le pistolet-mitrailleur d'un CRS.

4. La question du nombre de morts est aujourd'hui passée sous silence. Le chiffre probable est de sept morts, toutes survenues après le 24 mai 1968.

5. *Liaison*, septembre 1968, « État des blessés du service d'ordre au cours des événements de mai et juin 1968 » : 1 912 blessés dont 1 138 dans la police parisienne, 338 chez les CRS et 436 chez les gardes mobiles.

6. Un « comité des riverains » animé par la sociologue Evelyne Sullerot s'est chargé de réunir des témoignages (annonce dans *Le Monde*, 17 mai 1968).

7. *Le Monde*, 9 mai 1968.

8. *Le Monde*, 15 mai 1968, témoignage d'un manifestant réfugié dans un appartement.

physique et symbolique des corps des manifestants. Le préfet Maurice Grimaud a souligné les séquelles de la guerre d'Algérie et « les pratiques de riposte brutales » de la police parisienne, héritées de cette période. Ces violences, réparatrices pour les hommes chargés du maintien de l'ordre, sont les limites de l'autocontrainte et un substitut de la mort qu'il leur est interdit de donner<sup>1</sup>. Mais elles font, dans un premier temps, basculer l'opinion publique en faveur des étudiants.

La participation des filles et des femmes aux manifestations a été importante ; dans la rue, c'est par la présence et le nombre des lycéennes et des étudiantes que l'égalité a été affirmée, alors que les forces de l'ordre, et parfois les dirigeants et militants politiques, ont ramené les filles et les femmes à leur sexe. Une parole spécifique, prélude à l'affirmation d'une identité du sujet féminin, a cependant été développée à la Sorbonne en mai-juin par le groupe *Féminin, Masculin, Avenir*. Dans un texte de juin 1968, le Mouvement Démocratique Féminin, lié au parti socialiste, cite comme bilan de son activité au cours des journées de Mai « l'installation d'un stand MDF à la Sorbonne et dans les facultés tenu par la section universitaire du MDF Féminin, Masculin, Avenir », bien que les animatrices du FMA se veuillent autonomes du MDF<sup>2</sup>. Ce groupe, mixte, soutenu par le MDF réunit des personnes qui réfléchissent sur la sexualité, la différence des sexes et les rapports inégalitaires hommes/femmes. Dans le moment même, en 1968, elles sont parmi les rares à poser la question des rapports hommes/femmes en s'adressant dans leurs tracts non seulement aux filles et aux femmes, mais aussi aux hommes<sup>3</sup>. Ce discours est relativement isolé, mais le groupe joue un rôle d'éveilleur par

sa présence permanente au Quartier latin pendant les événements<sup>4</sup>. Les manifestations de rue ont été propices à l'affirmation de la virilité des forces de l'ordre et parfois des manifestants. Les identités de genre se révèlent aussi parmi les salariés occupant leurs usines.

#### ○ LA GRÈVE À SUD-AVIATION

La grève de Sud-Aviation, qui a duré un mois – du 14 mai au 14 juin – est connue par la chronique *L'Aubépine de mai*, rédigée sur-le-champ par un de ses acteurs qui a voulu en fixer la mémoire pour l'avenir<sup>5</sup>. À Sud-Aviation Bouguenais (près de Nantes), la CGT est majoritaire chez les « horaires », des ouvriers à forte identité professionnelle fondée sur la possession d'un savoir-faire dans une production de haute technicité<sup>6</sup>. En février 1968, la direction de Sud-Aviation annonce une réduction d'horaires sans compensation intégrale de salaire. En réaction à cette mesure, des débrayages prennent la forme de défilés dans les ateliers avec des affrontements verbaux ou physiques à l'égard des non-grévistes (insultes, crachats, jets de boulons). Le lieu de départ de ces cortèges se fait « sous la biroute », objet au nom connoté sexuellement, chargé d'indiquer le vent sur un terrain d'aviation. Fin avril, les défilés répétés paralysent la production et les premières

4. Textes et tracts du FMA, archives privées, et Annie de Pisan et Anne Tristan, *Histoires du MLF*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.

5. François le Madec, ajusteur alors âgé de 39 ans, entré dans l'entreprise en 1967 comme intérimaire, militant de la CFDT. Il y a plusieurs versions de cette chronique d'une usine occupée, publiée en 1988 à Nantes par le Centre d'histoire du travail sous le titre *L'Aubépine de mai. Chronique d'une usine occupée Sud-Aviation Nantes 1968*. Une première version manuscrite a été écrite pendant l'été 1968 (désormais : [M]), immédiatement après l'événement. Le manuscrit a été dactylographié quasiment en l'état en 1987 (désormais : [D]) ; il est déposé au CHT de Nantes, fonds Mai 68/1. Le manuscrit a été revu et abrégé par l'éditeur pour la publication (désormais : [I]).

6. Les horaires sont payés à l'heure alors que les mensuels (employés et encadrement) sont payés au mois (CHT Nantes, fonds 1968, CFDT).

1. Maurice Grimaud, *En mai fais ce qu'il te plaît*, op. cit., p. 169 et 172.

2. Lettre-circulaire de Marie-Thérèse Eyquem, 10 juin 1968, archives privées.

3. Jacqueline Feldman, « Histoire de mon féminisme », mss, p. 71, archives privées.

propositions d'occupation naissent de la section FO<sup>1</sup>.

Le 30 avril, les bureaux, puis le restaurant de l'aérogare proche où déjeunent directeur et cadres, sont brièvement investis. Avec des débrayages d'une demi-heure toutes les heures, l'entreprise devient, la semaine suivante, un forum permanent, ce qui désorganise complètement l'ordre productif. Le lendemain de la grève générale du 13 mai, les bureaux sont envahis et l'occupation s'installe de facto. Le personnel est retenu à l'intérieur de l'entreprise-forteresse, à l'exception des femmes et des employés âgés invités à quitter les lieux : l'occupation virile est rendue obligatoire. L'auteur de *L'Aubépine de mai* évoque la nécessité des « milices ouvrières » chargées de l'ordre aux portes et dénonce les « souvenirs éthérés et sentimentaux de 1936 » qui masquent la violence d'une occupation. Elle est d'abord subversion, prise de possession de l'espace : à la soumission hiérarchique et technique succède l'ordre militant qui prend symboliquement possession des moyens de production. L'usine est organisée comme une place forte avec des postes de garde, des sentinelles, des rondes. C'est le monde inversé, avec un contrôle et une discipline stricts et l'imposition, parfois violente à l'égard des réfractaires, d'un ordre nouveau.

En une journée, le 14 mai 1968, les hommes rassemblés en une communauté de combat ont abandonné leur monde privé – le foyer familial – pour un lieu public et professionnel. Le groupe viril ressemble à une armée et à un camp scout avec ses feux ; il est aussi un groupe de frères, soudés par la fraternité de la lutte<sup>2</sup>. Des témoignages postérieurs soulignent l'atmosphère de fête de la première soirée avec le drapeau rouge, du vin et des chants<sup>3</sup>. Dans cet univers d'hommes, les figures féminines et la panoplie des rôles

qui leur sont dévolus dans la chronique de l'occupation sont conventionnelles : les employées des bureaux sont des *pin up*, les hôtesse de l'aéroport sont « mignonnes à croquer », les épouses des ouvriers sont « en prise directe avec les difficultés du quotidien », elles sont aussi cantinières et ravitaillent les grévistes, ce qui « joue un rôle décisif sur le moral des troupes », mais elles restent à leur place « au foyer, le mari à son poste » ; dans les quartiers, certaines « femmes de militants » sont « d'ardentes pétroleuses ». Quant à celles, peu nombreuses, qui sont dans l'usine, elles assument un rôle spécifique : « Les cuisinières et les serveuses participèrent à la grève en continuant à servir les travailleurs<sup>4</sup>. » L'occupation, comme le syndicalisme, délimite les territoires respectifs des hommes et des femmes, définissant ainsi le genre du travail, et reproduisant la différence inégalitaire des sexes<sup>5</sup>.

Dès le premier dimanche, une opération « portes ouvertes » est organisée à l'intention des femmes et des enfants des grévistes qui investissent provisoirement le monde professionnel du chef de famille<sup>6</sup>. Le récit souligne que la fête n'est qu'une parenthèse, « un rêve », dans l'ordre et le temps de l'occupation. Cet ordre nouveau secrète cependant des espaces de liberté où l'imagination se donne libre cours en transposant des éléments venus d'ailleurs. Les noms donnés aux « postes de garde » – en fait des cabanes, de bois ou de cartons, aménagées, bricolées, décorées, fleuries et bichonnées – sont emblématiques de ce syncrétisme esthétique et linguistique : « La garde d'honneur » devant les bureaux de la

3. Philippe Lépine, « Cultures politiques en milieu ouvrier : l'exemple des travailleurs de la SNIAS à Bouguenais », thèse de doctorat, université de Nantes, 1988, p. 173.

4. Le Madec, 1988 [I], dans l'ordre d'apparition : p. 22 ; p. 31 ; p. 42 ; p. 77 et p. 81 ; p.104 ; p.122. On notera dans ces citations l'importance du vocabulaire militaire.

5. Michelle Zancarini-Fournel (dir.), « Métiers, Corporations, syndicalismes », *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, 3, 1996, introduction.

6. « Sud-Aviation : femmes et enfants ont découvert le milieu de travail du chef de famille », *Ouest-France*, 20 mai 1968.

1. Le Madec [D], « une longue marche ». La section FO est dirigée par un militant trotskyste qui joue un rôle déterminant dans la mise en occupation de l'usine.

2. Le Madec [D] et 1988 [II], « La nuit rouge », p. 59-62.

direction, « le village gaulois » de l'autre côté de l'usine, « le ranch, le tabou, la bande à Mao » pour l'exotisme, « le vin sans eau », « les saltimbanques », « les fauchés », « les privés d'amour » pour l'auto-dérision ; « Sud-action » et « la bande à Papon » pour l'activisme local<sup>1</sup>. La transgression de l'interdit se fait par le braconnage au collet et au fusil, occupation très masculine, sur le terrain de l'aéroport proche et par la pêche dans la Loire à l'aide de moyens divers.

Mais l'occupation ne fait pas l'unanimité à cause de la séquestration, pendant seize jours, du directeur et des principaux cadres. Après un vote à bulletins secrets, ces derniers peuvent quitter l'usine le 29 mai entre une haie d'ouvriers silencieux, simplement salués par une sonnerie de clairon – encore le modèle militaire – et le son de *Sambre et Meuse*<sup>2</sup>. Un comité de non-grévistes fort de 200 personnes environ, rassemblement intercatégoriel du manoeuvre à l'ingénieur, se constitue, soutenu par le Comité de défense de la République local. Organisés ou non, les réfractaires subirent les attaques de militants à l'extérieur de l'usine. Le témoignage d'un adhérent de la CFDT, non gréviste dans un premier temps, rend compte de la tension croissante : « Des commandos sortaient la nuit avec des pots de peinture, des gros pinceaux et ils sont venus barbouiller les maisons. Ils m'avaient mis "enculé" en grand sur le mur ; " salope " dans le bas de la descente et sur la route ils avaient mis "vendu" et "traître". Enfin toutes sortes de qualificatifs, sur la route ! même sur la route ! Et c'est tout naturellement que les gosses en passant ils s'marraient ... Je voulais me fâcher : parce que j'avais déjà pris les triques, y'avaient d'autres copains qui étaient chasseurs qu'avaient pris les flingues et ça commençait à devenir dan-

gereux... Les femmes nous ont conseillé de retourner à l'usine "pour faire partie de chez eux pour qu'ils arrêtent en somme leurs conneries..."<sup>3</sup>. » L'épouse joue alors le rôle de médiatrice dans le conflit circonscrit au quartier. Ce dernier est devenu un terrain souvent plus dur que celui de l'usine occupée à cause des prises de position divergentes et virulentes des voisins, amis ou parents<sup>4</sup>.

Le 11 juin, la direction organise un vote pour la reprise du travail à la mairie de Bouguenais. Le lieu est investi par les grévistes qui remplacent le drapeau tricolore par le drapeau rouge, brûlent les bulletins et bousculent ceux qui sont venus voter. Certains sont pris à partie individuellement : « Un chef chrono, à la réputation de "buveur de sang des compagnons", a droit à tous les honneurs ; on lui organise une conduite de Grenoble. Il est poursuivi et trouve refuge dans un garage. Il se terre dans le bureau du garagiste, livide et prêt à s'écrouler l'écume aux lèvres<sup>5</sup>. » La description de la poursuite, semblable aux « chasses au renard » du 19<sup>e</sup> siècle – ces violences contre « les jaunes », les non-grévistes – assimile les poursuivants à des chasseurs et déshumanise le poursuivi. La transgression symbolique du langage témoigne par la brutalité enfouie des rapports sociaux et hiérarchiques. Le résultat du vote sur la reprise du travail est serré, alors que les grévistes représentent moins de la moitié (47 %) du personnel de l'entreprise<sup>6</sup>. Un baroud d'honneur a lieu dans l'usine le jour de la reprise : défilés, chants, le drapeau rouge est de nouveau planté, mais ce ne sont qu'apparences. Le quoti-

1. Le Madec, 1988 [I], p. 112 bis : plan de l'usine et photographies des postes « Sud-action » et « la bande à Papon » (Maurice Papon était directeur général de Sud-Aviation depuis 1967).

2. Le Madec [D], « Retour au foyer ».

3. Cité par Philippe Lépine, « Cultures politiques en milieu ouvrier : l'exemple des travailleurs de la SNIAS à Bouguenais », thèse citée *supra*, p. 182. Après cet incident, le témoin retourne à l'usine et occupe les lieux avec les autres pendant quinze jours, tout en réprochant les formes de l'action, en particulier les gardes nocturnes « comme à l'armée en temps de guerre c'était dingue ».

4. Le Madec [M], « Un seul et même combat. La vie dans les quartiers », p. 5.

5. Le Madec [D].

6. *Ouest-France*, 14 juin 1968.

dien productif reprend ses droits le lundi 17 juin.

Racontée par ses acteurs, la chronologie de la longue grève dans la première entreprise occupée semble indifférente aux événements nationaux. Connue très vite par la radio, la presse et la télévision (par les actualités régionales le soir même et par le journal télévisé de la première chaîne dès le lendemain)<sup>1</sup>, la première occupation devient comme celle de la Sorbonne pour les universités, un modèle d'action. L'usine a cependant vécu sa propre temporalité, dans un monde clos, entre hommes, le monde viril de l'occupation.

○ FEMMES GRÉVISTES OU FEMMES DE...

« Ce qu'il y a, c'est que la nuit... bon on était une usine de femmes. Il y en a qui n'acceptaient pas que leur femme reste. Alors il y avait des gars de Grenoble qui venaient nous aider le soir. On avait mis tous les tuyaux d'incendie vers le portail et on s'est dit : "si on est attaquées, au moins ça c'est efficace ! Et ça fait pas mal"<sup>2</sup>. » Le témoignage montre la rupture dans le quotidien et l'ordre des choses que représente l'occupation d'une usine de femmes – ici la CSF dans l'Isère –, les difficultés rencontrées dans les foyers, mais aussi les capacités d'initiative dans ces moments extraordinaires : le genre de l'occupation est différent de Sud-Aviation, mais les rapports du masculin et du féminin sont encore convoqués dans le récit.

La spécificité de l'intervention des femmes dans la grève générale de mai-juin 1968 a été peu soulignée. L'accent mis sur l'action des syndicats dans l'histoire de la plus grande grève générale de l'histoire française, compte tenu de leur masculinisation, n'a pas permis qu'elles émergent du panorama. Elles apparaissent comme grévistes et plus souvent comme femmes de

grévistes, associées épisodiquement aux manifestations dans les mines de Lens<sup>3</sup>, ou organisant le ravitaillement dans les quartiers nantais avec les instituteurs<sup>4</sup>. Devant Peugeot-Sochaux, lors des affrontements avec les forces de l'ordre le 11 juin, « des ouvrières de 20 ans et des mères de famille ravitaillent les grévistes en vivres et en projectiles »<sup>5</sup>. Les femmes interviennent parfois directement à la porte d'une entreprise pour soutenir leurs maris ainsi que le raconte Aurélie, membre de l'Action catholique ouvrière, dans la région lyonnaise :

« Un matin où j'étais allée participer au rassemblement des travailleurs devant la porte de l'usine, j'ai vu tout un groupe d'ouvriers qui voulait rentrer, reprendre le travail (...). À ce moment-là, je ne sais pas, je ne peux pas expliquer ce qui s'est passé en moi. Avec une autre femme, mère de huit enfants, nous nous sommes avancées et nous avons remplacé le piquet de grève. Nous avons harangué les travailleurs, expliqué, parfois avec violence. Certains ont murmuré : "Mais qu'est-ce qu'elles ont à faire là ces bonnes femmes !"... "Elles ne font pas partie de l'usine"... Mais nous avons dit : "Ce sont nos maris qui sont dans l'usine, mais c'est nous qui faisons avec les payes et nous savons pourquoi nous sommes là : c'est notre droit de défendre les intérêts de la classe ouvrière..."<sup>6</sup> »

Attitude militante, récit héroïque qui traident aussi les soucis du quotidien de la grève : à Peugeot-Sochaux certains foyers, avec la longueur du conflit, manquent d'argent et les femmes s'organisent pour aller dans le supermarché voisin prendre de quoi nourrir leurs enfants<sup>7</sup>. Cet aspect est

3. Olivier Kourchid, « Les mineurs des Houillères en grève : l'insertion dans un mouvement associatif », dans René Mouriaux et Danielle Tartakowsky (dir.), 1968. *Exploration du mai français*, tome 1 : *Terrains*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 103.

4. Le Madec [D], « La vie dans les quartiers ».

5. Nicole Bernheim, « Du quartier latin à Sochaux, les jeunes filles aussi », *Le Monde*, 28 juin 1968.

6. Aurélie, *Journal d'une OS*, Paris, Éditions ouvrières, 1969, p. 31-32.

7. Nicolas Hatzfeld, « La grève de mai-juin 1968 aux automobiles Peugeot », annexe au mémoire de maîtrise d'histoire, université Paris VIII, 1985, entretiens.

1. Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel, « La légende de l'écran noir : les événements de mai 1968 à la télévision », *Réseaux*, septembre 1998.

2. Jean Bron, *Histoire ouvrière de la CFDT dans l'Isère*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984, p. 129.

souvent passé sous silence par les témoignages et par l'historiographie, tout comme les revendications spécifiques des salariées. « Il est vrai qu'une grève de femmes ça pose encore plus de problèmes » : La vie ouvrière, organe de la CGT, énonce ce qui préoccupe les responsables syndicaux et dont ils se font l'écho, pas toujours en termes choisis<sup>1</sup>.

On voit les femmes sur le devant de la scène, et en particulier sur les photographies<sup>2</sup>, quand elles sont majoritaires dans certaines entreprises ou certains secteurs considérés comme féminins – comme les assistantes sociales, les infirmières ou les employées de maison – ou encore aux chèques postaux et dans les grands magasins. En juin 1968, le refus de jeunes employées de travailler sous la protection de la police surprend. À Jaeger à Caen, les ouvrières s'affirment avec un mot d'ordre imagé : « Les compteurs défilent, les femmes tombent. » L'usine Wonder de Saint-Ouen, rendue célèbre par le film *Reprise* d'Hervé Le Roux, emploie de toutes jeunes filles avec des salaires très bas ; mais la revendication première, pour celles qui travaillent dans un des ateliers particulièrement salissant de cette fabrique de piles, est la possibilité de se doucher. Des agents de maîtrise comparent ironiquement le noir dont elles étaient enduites (qui venait de la fabrication des piles) à du rimmel<sup>3</sup>. Autre revendication, celle des salaires, compte tenu des fortes disparités entre les rémunérations des hommes et des femmes : à la CIBA dans le Rhône, le rattrapage entre salaires féminins et salaires masculins est réclamé et le principe en est admis dans le protocole conclu en juin 1968<sup>4</sup>.

1. *La Vie ouvrière*, supplément au n° 1238, 22 mai 1968.

2. Le numéro 1238 de *La Vie ouvrière* est illustré par une photographie de femmes devant la grille des chèques postaux à Paris, accompagnée de ce commentaire : « Qu'elle a joli visage notre grève ! ».

3. *La Reprise du travail à Wonder*, 1968 ; Hervé Le Roux, *Reprise*, 1996.

4. AN 760122, grève de 1968 dans le département du Rhône.

Mais si le principe d'égalité a parfois été avancé pendant la grève générale et mis en œuvre dans la rue, la question des différences de genre et des rapports de pouvoir entre hommes et femmes a été rarement posée publiquement en mai-juin 1968. La conscience des identités de genre s'affirme en revanche fortement dans les années suivantes.

#### ○ UNE NOUVELLE CONSCIENCE DE GENRE

Au début des années 1970, une nouvelle configuration politique, due aux mouvements féministe et homosexuel, fait spectaculairement entrer le problème des identités de genre dans le débat public. La question du masculin et du féminin contribue à forger une conscience de genre qui interroge alors l'universalisme caractéristique du modèle politique français : « L'amorce au niveau symbolique d'un deuxième pôle, celui du "féminin" ou des femmes, un pôle capable de se définir de l'intérieur et de se constituer en force face à l'universel masculin qui prétend depuis la Révolution représenter les deux sexes. C'est peut-être à ce moment-là, dans cette opposition assumée aux hommes, que la possibilité de l'égalité entre les sexes est née », analyse ainsi *a posteriori* une des actrices de ce mouvement<sup>5</sup>.

L'année 1970 représente-t-elle une rupture dans l'affirmation du sujet-femme ? Ce point de vue, contesté, est celui des femmes qui publient à l'automne 1970 un numéro spécial de la revue *Partisans*, dont le titre, « Libération des femmes année zéro », inscrit d'emblée leur projet dans une nouvelle temporalité. Cette histoire est de fait une négation du passé – en particulier de l'histoire longue des féminismes et

5. Marie-Jo Bonnet, *Les relations amoureuses entre les femmes*, Paris, Odile Jacob, coll. « Opus », 1995, p. 337. Je n'évoquerai pas ici, faute de place – même si l'histoire du débat de 1971 entre lesbiennes et homosexuels est emblématique de la conscience de genre –, l'histoire du mouvement homosexuel dans les années 68 ; Alain Girard, *Histoire du mouvement homosexuel en France*, Paris, Syros, 1981 et Frédéric Martel, *Le rose et le noir*, Paris, Seuil, 1996.

de la bataille pour la contraception engagée, dès le début des années 1960, par des associations mixtes et des mouvements de femmes<sup>1</sup> – et nie aussi tout rapport avec les événements de mai-juin 1968. Si, dans les années 1960, les transformations sociales de la « condition féminine », l'activité de différentes associations et les débats sur la contraception ont constitué le terreau d'un nouveau mouvement féministe, la radicalité des discours et des formes d'action du MLF, l'utopie et la subversion, la valorisation du sujet et l'inscription du privé dans le politique, qui initient la libération des corps, appartiennent aux années post 68 et s'étendent sur toute la décennie<sup>2</sup>.

Le MLF, mouvement non mixte, a été un lieu d'affirmation identitaire et d'échanges d'expériences personnelles, avec la conviction forte et proclamée que le personnel – le subjectif, le privé – est politique. C'est une utopie radicale, avec son corollaire, un engagement total, et en filigrane l'exigence de rendre compte, devant les autres, de la gestion de sa propre vie privée, « coveillance ou surveillance dans le cadre de la sororité qui a pu parfois prendre la forme d'un "terrorisme individuel" »<sup>3</sup>. L'utopie fusionnelle originelle du Mouvement de Libération des Femmes s'est transformée en options contradictoires autour de la question de l'universalisme et du différentialisme. Des regroupements, plus ou moins éphémères, souvent plus divers dans leurs composantes sociales et politiques que ne l'a été le MLF, se multiplient dans les quartiers parisiens,

dans certaines entreprises et dans les villes de province<sup>4</sup>.

La question de la liberté de la sexualité avait été liée dès le départ par les féministes à celle de l'avortement libre et gratuit<sup>5</sup> : la maternité devait être un choix et non un destin. Devenue publique en avril 1971 par le manifeste de 343 femmes déclarant avoir avorté<sup>6</sup>, la question de l'avortement a été mise en œuvre par le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), association régie par la loi de 1901<sup>7</sup>. Constitué officiellement en avril 1973, ce mouvement, à la différence du MLF, est mixte. Sous la pression du succès – la demande de femmes ordinaires (15 000 adhérentes) et la multiplication des groupes locaux –, le cartel originel d'organisations ne s'est pas contenté de son objectif de départ : soutenir les médecins pratiquant des avortements ; il contribue, au moment où la question devient un problème de société et un problème politique, à transformer une lutte minoritaire en un mouvement populaire et illégal, qui prend des formes variables selon les lieux : organisation de voyages en Angleterre et en Hollande pour les femmes qui souhaitent avorter ou avorter sur place avec la méthode Karman par les médecins ou par les femmes elles-mêmes<sup>8</sup>. La multiplication des groupes locaux, l'implication de personnes de statut différent, militantes, avocates, médecins – ces « intellectuels spécifiques », selon les termes de Michel Foucault –, ont déplacé la question de la loi et de l'avortement des

1. Laurence Klejman et Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989 ; Christine Bard, *Les filles de Marianne*, Paris, Fayard, 1995 ; Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir*, Paris, Fayard, 2000.

2. Françoise Picq, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993.

3. C'est le point de vue de l'une de ses actrices, Martine Storti, dans Collectif, *Le Féminisme et ses enjeux*, Paris, Edilig, 1988, p. 192. Le terme « terrorisme » – difficile à citer après le 11 septembre 2001 – est à considérer ici dans le sens symbolique de pression intellectuelle et morale forte. C'est un point commun avec la pratique politique des organisations d'extrême gauche, très masculinisées dans leurs directions et leurs pratiques.

4. L'abondante presse féministe des « années 68 » rend compte de cette diversité.

5. *Tout !*, avril 1971

6. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990 (rééd. Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1996).

7. Sur l'histoire du MLAC, Monique Antoine, « Une histoire du MLAC », *Le féminisme et ses enjeux*, Paris, Edilig, 1988, p. 243-250 ; Nagette Mareghnia, « Le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception », mémoire de maîtrise qui explore des sources inédites (dirigé par M. Zancarini-Fournel, université Paris VIII, 1999).

8. « Nous avons pratiqué 90 avortements à Bagneux », tract du Centre d'orthogénie de la nationale 20, archives privées.



cercles parisiens restreints vers la sphère publique nationale. Ces pratiques ont ainsi contribué non seulement à la transformation des lois de 1920-1923, mais aussi à la diffusion par capillarité du féminisme dans des cercles plus larges, en particulier sur les lieux de travail, et ce, en partie, par l'intermédiaire des syndicats.

#### ○ SYNDICALISME ET FÉMINISME

La CFDT a été la première organisation syndicale à agir pour l'abrogation de la loi de 1920. Membre de la direction confédérale, Jeannette Laot a été autorisée par les instances de la CFDT, après des discussions épineuses, à participer au MLAC en avril 1973, mais uniquement à titre personnel<sup>1</sup>. Les résolutions de congrès ont entériné l'évolution des positions cédétistes : dénonciation de la situation subordonnée de la femme en 1970, domination des femmes par les hommes en 1973, oppression spécifique des femmes en 1976<sup>2</sup>. Le titre de la brochure parue en 1979, *Travailleuses, Combat pour une libération*, est un signe de l'évolution du vocabulaire et des conceptions de la CFDT.

La CGT campe plus longtemps sur des positions traditionnelles ; en mai 1973, Christiane Gilles, secrétaire confédérale, récuse l'égalitarisme intégral : « En fait la participation accrue des femmes au travail salarié, la lutte contre les discriminations de tous ordres qui les frappent, sont beaucoup plus efficaces pour une meilleure conception de la vie du couple et le partage des responsabilités dans la famille que de prôner l'égalitarisme intégral<sup>3</sup>. » La CGT est aussi maternaliste : le qualificatif désigne un point de vue qui fait de la maternité une fonction sociale qui ne relève pas seulement du privé<sup>4</sup>. Sur ce problème, la

CGT avait depuis longtemps pris d'importantes initiatives. Les Assises nationales pour le temps de travail, tenues les 6 et 7 mars 1965 en présence de 2 000 personnes, avaient exigé une protection de la femme enceinte : congé de maternité de seize semaines avec plein salaire ; un an de congé sans solde pour élever un enfant ; frais de garde ; construction d'équipements collectifs (crèches et garderies) et retraite à 55 ans<sup>5</sup>, toutes mesures spécifiques tendant à faire reconnaître la maternité comme fonction sociale. La sociologue Andrée Michel avait alors estimé qu'il s'agissait d'« une aberration destinée à discriminer un peu plus les sexes »<sup>6</sup>.

La CFDT, en désaccord avec cette conception différentialiste, ne peut ignorer les problèmes spécifiques des mères travailleuses. L'accord CFDT-CGT sur les femmes salariées, signé fin 1974, reconnaît la place infériorisée des femmes dans le travail et la société, liée à une conception rétrograde du rôle de la femme, et avance des revendications sur la protection de la maternité. Le principe d'égalité pour la retraite, souhaité par la CFDT, est retenu – revendication de la retraite à 60 ans, pour les hommes comme pour les femmes –, mais, le compromis porte sur la bonification, pour ces dernières, de deux ans par enfant élevé. Le magazine féminin de la CGT, *Antoinette*, est un bon indice de l'évolution des points de vue : en novembre 1976 l'avortement est présenté comme un problème intéressant le syndicat. Le changement de ton à la CGT se fait essentiellement en 1977 lors de la VI<sup>e</sup> conférence sur les femmes salariées, soit deux ans après le vote de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil. Jean-Louis Moynet, secrétaire de la CGT, lie la surexploitation des travailleuses

1. Jeannette Laot, *Stratégie pour les femmes*, Paris, Stock, 1977.

2. Margaret Maruani, *Les Syndicats à l'épreuve du Féminisme*, Paris, Syros, 1979, p. 39.

3. Christiane Gilles, V<sup>e</sup> conférence sur les femmes salariées, citée par Margaret Maruani, *op. cit.*, p. 37-38.

4. Anne Cova, *Maternité et droits des femmes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Anthropos-Economica, 1997, introduction.

5. *Antoinette*, janvier 1965.

6. Lettres du 19 février et du 3 mars 1965, archives privées.

à l'usine et au bureau à la charge du travail domestique et à l'éducation des enfants qui tient à la domination qu'exercent les hommes sur les femmes. En 1977, le langage et les analyses féministes sont donc partagés par certains membres de la direction de la CGT. Une militante précise cependant au cours de la conférence que « les questions de la sexualité, de la contraception et de l'avortement restent, me semble-t-il, des questions traitées de façon marginale »<sup>1</sup>. Mais l'embellie est brève. La brochure issue de la conférence n'est tirée qu'à 6 000 exemplaires ; on ne peut donc s'appuyer sur elle pour arguer d'une transformation des points de vue dans la CGT<sup>2</sup>. En 1978, au 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT, la rédactrice en chef d'*Antoinette* est écartée de la direction, prélude à une mise au pas du journal après 1981.

En fin de compte, tout se passe comme si, au milieu des années 1970, le mouvement féministe, par la rupture opérée dans le paysage politique, par ses actions extérieures, mais aussi par les convictions fortes de militantes syndicalistes, avait obligé, un temps, les centrales syndicales à se placer sur son propre terrain, celui des rapports hommes/femmes et familles et du lien nécessaire entre travail salarié et travail domestique. Non sans résistances internes : Edmond Maire, lui-même, souligne, en février 1978, que le langage et les rapports de pouvoir dans la CFDT imposent un modèle masculin de militantisme<sup>3</sup>. L'agression des féministes par le service d'ordre de la CGT dans le défilé du 1<sup>er</sup> mai 1976<sup>4</sup>, comme les pratiques des dirigeants de l'union départementale CGT du Rhône, rapportées par la responsable de la commission-femmes du même syndicat<sup>5</sup>, sont des exemples *a contrario* de la difficulté d'accepter les revendications féministes et posent la question de la virilité et de la mi-

sogynie dans le syndicalisme. Il existe, depuis l'affaire de la typographe Emma Couriau en 1913, une longue tradition d'exclusion ou de mise à l'écart des femmes dans les syndicats. Pourtant un féminisme diffus se répand à la base, perceptible dans certaines grèves ou dans les structures spécifiques qui existent ici ou là, commissions femmes ou groupes femmes d'entreprises. Leur nombre s'est accru en 1974-1975, surtout à Paris et dans le secteur tertiaire<sup>6</sup>. Groupes femmes et commissions femmes agissent comme des groupes de pression sur le syndicalisme, mais les premiers se veulent autonomes alors que les secondes sont partie prenante des structures syndicales. À ce titre la non-mixité n'est pas toujours acceptée par les instances dirigeantes : l'union régionale de Paris de la CFDT dissout sa section syndicale à la Société générale<sup>7</sup> : la mise en cause des structures syndicales est bien le point limite de la rencontre entre syndicalisme et féminisme.

L'examen d'une chronologie fine des années 1968 nuance fortement l'analyse de Jane Jenson selon laquelle « si les féministes syndicalistes et les féministes égalitaires adeptes des procédures politiques n'avaient pas été prêtes à se lancer dans une controverse avec l'État, il est peu probable que la loi de 1920 eût été abandonnée »<sup>8</sup>. Même si le problème de l'avortement a été posé dès le début des années 1960 dans des articles, des ouvrages et des ré-

5. Lettre d'adieu de Georgette Vacher dans *Syndicalisme au féminin*, 1981 (elle se suicide à la veille du congrès de l'union départementale du Rhône) et autobiographie posthume de Georgette Vacher, *Chacun compte pour un*, Lyon, 1989. Le numéro de novembre 1981 d'*Antoinette*, rend hommage à son travail de syndicaliste ; à la suite d'une protestation de l'UD du Rhône au sujet de ce texte, le journal féminin de la CGT reçoit un blâme de la direction confédérale.

6. Françoise Picq, *Liberation des femmes. Les années-mouvement*, op. cit., p. 274. Une quarantaine de groupes existent dans la région parisienne dans des ministères, des banques, à la Caisse d'assurances familiales et dans les compagnies d'assurance.

7. Témoignage d'une responsable CFDT, *CLIO. Histoire, Femmes et Sociétés*, 3, 1996.

8. Jane Jenson, « Le féminisme en France depuis mai 1968 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 24, octobre-décembre 1989, p. 55-67.

1. CGT, *Les questions qui font bouger*, 1978.

2. *Syndicalisme au féminin*, p. 9.

3. CFDT, *Travail des femmes et action syndicale*, 1978.

4. Françoise Picq (dir.), *Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux*, rapport ATP-CNRS, 1987, p. 126.

seaux associatifs – dont le Mouvement français pour le Planning familial –, c'est le MLF qui a lancé le mot d'ordre « Pour l'avortement libre et gratuit ». Le MLAC, association légale, mais vecteur d'une illégalité de masse par sa pratique publique et revendiquée des avortements, a joué à partir du printemps 1973 et en 1974, un rôle déterminant. Le Mouvement pour le Planning familial en a finalement accepté le principe en juin 1973, non sans débats internes et scission. Après le procès de Bobigny en 1972, le mouvement *Choisir* a servi de passerelle entre illégalisme et défense juridique. En revanche, ni la CGT ni le PCF n'ont eu de rôle fondamental en 1973-1974 lors de la gestation de la loi.

Le sigle MLF et le mot féminisme produisent un effet d'homogénéisation – ils servent aussi de repoussoir comme image négative<sup>1</sup> –, et regroupent en fait des actrices et des groupes divers avec un éventail d'opinions et de stratégies d'action divergentes. Toutes cependant conduisent à faire reconsidérer les rapports du masculin et du féminin dans l'espace public.

Les rapports du genre et du politique ont connu une évolution décisive dans les années 1968 et ont influé sans doute sur les pratiques sociales des individus (pas uniquement des militant-e-s), induisant les transformations en profondeur de la sexualité, de la conjugalité et des structures familiales, changements répertoriés aujourd'hui par les sociologues<sup>2</sup>. Les idées féministes

1. Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1998.

se sont diffusées par capillarité, en partie affadies, à l'encontre de certaines militantes un peu rigides. Les syndicats, les partis politiques, l'État lui-même, mis en cause, ont été obligés, à échéance plus ou moins longue, à se confronter avec la question du genre – comme l'ont montré les débats récents autour de la parité –, non sans discussions et contradictions<sup>3</sup>. Ainsi, dans le moment post 1968, s'est noué le rapport problématique entre différences et universalisme qui a contribué à interroger et à mettre en crise notre modèle républicain.

2. Michel Bozon, « Sexualité et conjugalité », dans Thierry Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, coll. « Sociologie aujourd'hui », 2001, p. 239-259 ; « Sexualité et genre », dans J. Laufer, C. Marry et M. Maruani (dir.), *Masculin-féminin des questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, coll. « Sciences sociales et sociétés », 2001, p. 169-186.

3. Françoise Thébaud, « Promouvoir les droits des femmes : ambitions, difficultés et résultats » et Frédéric Martel, « Libération des mœurs et de la sexualité », dans Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-Louis Bianco (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement (1981-1984)*, Paris, Perrin, 2001, p. 567-600 et p. 601-611.



*Professeuse d'histoire contemporaine à l'UFR de Lyon, Michelle Zancarini-Fournel est spécialiste d'histoire sociale du temps présent, qu'elle aborde plus particulièrement à travers la question du genre. Co-directrice de la revue CLIO. Histoire, Femmes et Sociétés, elle a récemment publié, aux côtés de Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank et Marie-Françoise Lévy, le volume collectif Les années 68. Le temps de la contestation, paru chez Complexe en 2000.*